

# REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

*Unité – Égalité – Paix*



Ministère de la Femme  
et de la Famille  
Protection - Equité - Autonomie



## *Stratégie Nationale d'alphabétisation fonctionnelle des adultes*



MAI 2024

## **Combattre l'analphabétisme : une priorité nationale.**

« Compte tenu de notre passé, il existe des milliers d'adultes qui ne possèdent pas les rudiments d'une éducation de base. **Il nous faut donc faire un effort pour multiplier leurs aptitudes de base** (lire, écrire, compter, etc.) grâce aux programmes d'éducation pour adultes.

**Il est également important de prendre conscience du fait que les femmes ont souvent été doublement désavantagées, les préjugés liés à leurs sexes s'ajoutent à l'analphabétisme.**

Hommes et femmes devront également influer sur l'élaboration du programme d'enseignement et avoir les mêmes chances d'en bénéficier. Il faut nous efforcer d'encourager la participation des filles et des femmes au programme éducatif, et cela sans oublier celles ou ceux qui souffrent de handicap moteur ou psychologique.»

**S.E M. ISMAÏL OMAR GUELLEH**  
**Président de la République**

**« Pour réduire encore davantage le taux d'analphabétisme qui touche plus de femmes que d'hommes, il sera créé un centre national d'alphabétisation et nous démarrerons un programme d'alphabétisation sur 3 ans, et ce, sur l'étendue du territoire dans les 4 langues (que sont l'afar, l'arabe, le français et le somali) durant les 3 années que durera ce programme. »**

**S.E M. ISMAÏL OMAR GUELLEH**  
**Président de la République**

*Extrait du Discours lors de la « Journée internationale de la Femme » - 8 mars 2016*

## **TABLE DE MATIERES**

---

<i>Liste des acronymes et autres abréviations -----</i>	<i>4</i>
<i>1. Introduction -----</i>	<i>5</i>
<i>2. Description du contexte Djiboutien-----</i>	<i>6</i>
<i>2.1. Données générales sur le pays-----</i>	<i>6</i>
<i>2.1.1. Carte administrative de la République de Djibouti -----</i>	<i>6</i>
<i>2.1.2. Caractéristiques géographiques et climatiques-----</i>	<i>6</i>
<i>2.1.2.1. Géographie -----</i>	<i>6</i>
<i>2.1.2.2. Climat-----</i>	<i>7</i>
<i>2.1.3. Situation politique et administrative -----</i>	<i>7</i>
<i>2.1.3.1. Situation politique-----</i>	<i>7</i>
<i>2.1.3.2. Situation administrative-----</i>	<i>7</i>
<i>2.1.4. Langues et religions -----</i>	<i>8</i>
<i>2.2. Données socioéconomiques -----</i>	<i>8</i>
<i>2.2.1. Sur le plan social -----</i>	<i>8</i>
<i>2.2.2. Sur le plan économique -----</i>	<i>9</i>
<i>3. Situation de l’alphabétisation à Djibouti -----</i>	<i>11</i>
<i>3.1. Cadre réglementaire et juridique-----</i>	<i>11</i>
<i>3.2. Missions de l’alphabétisation des adultes-----</i>	<i>12</i>
<i>3.3. Rappel historique -----</i>	<i>12</i>
<i>3.4. Obstacles majeurs -----</i>	<i>16</i>
<i>3.5. Besoins en alphabétisation -----</i>	<i>17</i>
<i>3.6. Enjeux et défis -----</i>	<i>17</i>
<i>3.7. Atouts et opportunités -----</i>	<i>18</i>
<i>4. Axes stratégiques -----</i>	<i>22</i>
<i>4.1. Axe stratégique 1 : Accès et équité -----</i>	<i>22</i>
<i>4.2. Axe stratégique 2 : Qualité des enseignements-apprentissages -----</i>	<i>24</i>
<i>4.3. Axe stratégique 3 : Capacités institutionnelles -----</i>	<i>28</i>
<i>4.4. Axe stratégique 4 : Partenariat -----</i>	<i>30</i>
<i>Références bibliographiques-----</i>	<i>32</i>
<i>Plan d'action 2024 -2028-----</i>	<i>43</i>
<i>Budget 2024-2028 -----</i>	<i>44</i>
<i>Annexe: -----</i>	<i>48</i>

## ***LISTE DES ACRONYMES ET AUTRES ABREVIATIONS***

- **ADDS** : Agence Djiboutienne de Développement Social
- **AENF** : Alphabétisation et Education Non Formelle
- **AFD** : Agence Française de Développement
- **AGFUND**: *Arab gulf fund for development*
- **BAD** : *Banque Africaine de Développement*
- **BM** : *Banque Mondiale*
- **BID** : *Banque Islamique de développement*
- **CRIPEN** : Centre de recherche, d'information et de production de l'Education Nationale
- **EDAM-IS** : Enquête Démographique Auprès des Ménages sur les indicateurs socio-économiques
- **ENF**: Education Non Formelle
- **FAD** : *Fond Arabe de Développement*
- **IDH** : Indicateur de Développement Humain
- **DISED** : Direction des Statistiques et Etudes Démographiques
- **INSD** : Institut national de la statistique de Djibouti
- **MASS** : Ministère des affaires sociales et des solidarités
- **MB** : *Ministere du Budget*
- **MEFI** : *Ministère de l'Economie, des Finances chargé de l'Industrie*
- **MENFOP** : Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle
- **MPFBFAS** : Ministère de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales
- **MFF** : Ministère de la Femme et de la Famille
- **NEPAD**: *New Partnership for Africa's development*
- **PIB** : Produit Intérieur Brut
- **SNAENF** : Stratégie Nationale de l'Alphabétisation et Education Non Formelle
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
- **UE** : Union Européenne
- **UNFD** : Union Nationale des Femmes Djiboutiennes
- **USAID**: *US Agency for International Development*
- **SED** : Secrétariat d'Etat à la décentralisation
- **SNU** : *Système des Nations unies*

## **1. Introduction**

*Il est reconnu de façon universelle que le niveau de l’alphabétisation et de l’éducation de la société a des incidences importantes sur le développement économique des pays et sur les conditions sociales des populations.*

*Ainsi, l’investissement en capital humain est une nécessité incontournable pour qualifier la majorité de la population et lui permettre de participer à l’effort de développement, voire impulser la croissance économique.*

*Aussi, partant du principe que la finalité du développement est l’Homme et que l’analphabétisme constitue un fléau qui entrave l’évolution économique, politique et socioculturelle du pays. La République de Djibouti n’a cessé depuis son accession à l’indépendance, de rechercher les voies et moyens nécessaires pour enrayer ce phénomène et permettre à son peuple d’accéder à un niveau de vie plus décent.*

*Toutefois, malgré une baisse sensible durant les quatre dernières décennies (Taux d’analphabétisme en 1978<sup>1</sup> : Hommes=79,3% ; Femmes=99,5% ; National=88,2%), le taux d’analphabétisme reste à ce jour élevé et atteint 47% de la Population adulte avec des disparités entre les milieux de résidence, les sexes voire les activités professionnelles : (i) 71% de la population rurale ou nomade est analphabète, contre 41% pour la population urbaine et (ii) 57% des femmes sont analphabètes contre 37% pour les hommes<sup>2</sup>.*

*En effet, les efforts de l’Etat pour éradiquer le fléau de l’analphabétisme restent encore limités par certains problèmes comme la dispersion des efforts, la discontinuité des campagnes et parfois leur arrêt.*

*C’est dans ce cadre que se situe la présente Stratégie Nationale pour une vision élargie de l’Alphabétisation initiée par le Ministère de la Femme et de la Famille dont l’objectif est d’alphabétiser le plus grand nombre de Djiboutiens en général et de réduire en particulier le taux d’analphabétisme des femmes de 50% à l’horizon 2030.*

*Cette nouvelle stratégie se veut à la fois intégratrice des actions antérieures de lutte contre l’analphabétisme, porteuse d’une vision actualisée du processus et garante d’une meilleure atteinte des objectifs poursuivis.*

*Pour atteindre ces objectifs, les efforts quantitatifs et qualitatifs pour éradiquer l’analphabétisme à Djibouti devront être intensifiés au cours des prochaines années et pour cela, il sera nécessaire d’impliquer davantage tous les acteurs concernés, qu’ils soient publics ou privés. Il en va du développement socio-économique du pays.*

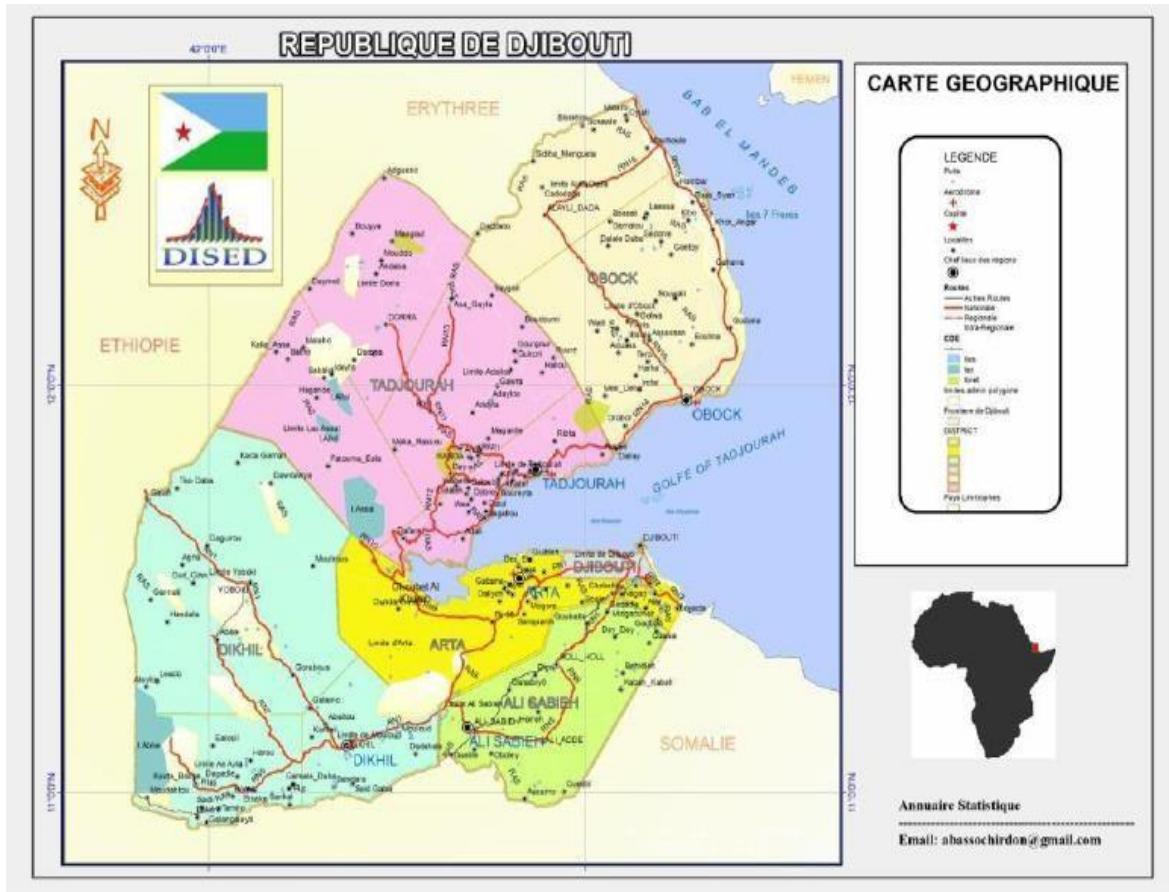
<sup>1</sup>Source : Rapport- ALESCO – 1978 citée dans « L’alphabétisation à Djibouti -où en est-on depuis Jomtien -MOUKHALED ABDOUL-AZIZ Décembre\_2007

<sup>2</sup> Résultats de la quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4-IS) juin 2018 - Graphique n°6 page 9

## **2. Description du contexte Djiboutien**

### **2.1. Données générales sur le pays**

#### **2.1.1. Carte administrative de la République de Djibouti**



#### **2.1.2. Caractéristiques géographiques et climatiques**

##### **2.1.2.1. Géographie**

Indépendante depuis le 27 juin 1977, la République de Djibouti est située dans la corne de l'Afrique, à l'entrée sud de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden. Elle s'étale sur une superficie de 23 200 km<sup>2</sup>. Le pays est limité au nord-ouest par l'Erythrée, à l'ouest et au Sud par l'Ethiopie et au sud-est par la Somalie. L'Est du pays est bordé par la Mer Rouge. Djibouti dispose de 372 km de côtes et d'un espace maritime d'environ 7 200 Km<sup>2</sup>. Cette localisation lui donne une position carrefour important de communication dans la corne de l'Afrique, l'Europe et l'Asie et renforce sa vocation de « Terre de rencontres et d'échanges ». Le relief du pays est marqué par son origine volcanique avec d'énormes failles au milieu desquelles se trouvent des plaines effondrées et des chaînes basaltiques.

### **2.1.2.2. Climat**

*Le climat est de type semi-désertique avec des températures variant en moyenne entre 30°C en janvier et 43°C en juillet. Les pluies sont peu fréquentes mais il existe de fortes précipitations isolées provoquant des inondations. La pluviométrie ne dépasse pas 180 mm par an à l'exception des zones situées en altitude. La saison des pluies ou saison fraîche couvre souvent la période allant de d'octobre à avril et la saison sèche, très chaude s'étend sur la période de mai à septembre.*

*A l'intérieur du pays, les eaux de surface sont rares en dehors du lac Abbé (à la frontière avec l'Ethiopie) et du lac salé d'Assal. Le relief est en général accidenté et rocheux.*

### **2.1.3. Situation politique et administrative**

#### **2.1.3.1. Situation politique**

Sur le plan politique, la République de Djibouti est sous un régime présidentiel démocratique : le président qui est aussi chef du gouvernement, est élu au suffrage universel direct pour une période de cinq ans, renouvelable plusieurs fois. Les dernières élections présidentielles ont eu lieu en avril 2016 et le président sortant Ismaïl Omar Guelleh a été réélu dès le premier tour pour un nouveau mandat.

Djibouti est également dotée d'une Assemblée Nationale composée de 65 sièges dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans sur des listes présentées aux électeurs par les partis sur l'ensemble du territoire. Depuis le 11 janvier 2018, un quota de 25% est réservé aux femmes<sup>3</sup> sur les différentes listes présentées par les partis. L'Assemblée n'a pas le pouvoir de destituer le président. Ce dernier ne peut pas dissoudre l'Assemblée.

Le pouvoir judiciaire est contrôlé par la Cour suprême et le Conseil constitutionnel dont les juges sont nommés par le président de la République.

#### **2.1.3.2. Situation administrative**

Au plan administratif, en plus de la capitale Djibouti-ville, avec un statut particulier, qui est répartie en 3 communes (Ras Dika, Boulaos et Balbala) subdivisées en cinq arrondissements, le pays est divisé, depuis 2005, en cinq régions (Ali-Sabieh ; Arta ; Dikhil ; Obock et Tadjourah) subdivisées en circonscriptions administratives.

---

<sup>3</sup>*Loi n°219/AN/18/7ème L modifiant la Loi n°192/AN/02/4ème L instituant le système de quota dans les fonctions électives et dans l'administration de l'Etat.*

#### **2.1.4. Langues et religions**

La république de Djibouti est située à l'intersection des pays afar et somali dont les peuples composent l'immense majorité de ses habitants. Dans la majorité du territoire, l'afar et le somali sont les langues parlées en particulier dans les régions nord et sud dont le peuplement est relativement homogène à dominante afar ou somali. La présence de l'arabe à Djibouti s'explique par l'installation dans ce pays, depuis plusieurs générations, et principalement dans la capitale, d'une importante communauté Djiboutienne d'origine yéménite.

Cependant à Djibouti, on parle quatre langues : l'afar, le somali, l'arabe et le français. On distingue les langues nationales pratiquées par les populations originaires de la république de Djibouti (l'afar, le somali et l'arabe dialectal) des langues officielles de l'Etat : le français et l'arabe.

La population Djiboutienne est dans sa grande majorité musulmane. Toutefois, la ville de Djibouti héberge en toute entente, différentes cultures et communautés linguistiques (européennes, africaines et asiatiques) qui vivent en harmonie dans leur pratique religieuse.

### **2.2. Données socioéconomiques**

Au plan socio-économique, la République de Djibouti est un pays en développement avec un indice de développement humain (IDH) faible de 0,495 le plaçant à la 171ème place sur 189 pays et 36<sup>ème</sup> pays africain<sup>4</sup>. Le classement de l'IDH évalue le niveau de développement humain des pays en se basant sur plusieurs données impliquant, entre autres, le niveau d'éducation des personnes âgées de 15 ans et plus, l'espérance de vie à la naissance et le revenu brut par habitant.

#### **2.2.1. Sur le plan social**

La République de Djibouti compte 948 249 habitants dont 502 844 hommes (53%) et 445 405 femmes (47%) en 2017<sup>5</sup>. La croissance démographique se situe à 2,8% (2017) en raison de l'apport des migrations internationales et l'accroissement naturel. Le pays vient de dépasser le million d'habitants (1 024 194) pour la première fois en 2019 selon les projections de l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSD).

Djibouti est un pays majoritairement urbanisé. En effet, plus de 70,6% de cette population vit en ville et la capitale Djibouti abrite à elle seule près de 58,1% de la population urbaine. Le reste de la population dont 19,7% de nomades est inégalement répartie entre les cinq régions de l'intérieur du pays.

---

<sup>4</sup>Rapport Mondial sur le Développement Humain du PNUD, 2019

<sup>5</sup>Annuaire statistique 2018-DISED

La population Djiboutienne est relativement jeune avec une proportion de plus de 32% des moins de 15 ans et seulement 25% de plus de 40 ans (2017).

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 52,9 ans pour l'ensemble de la population et 54,1ans pour les femmes contre 51,8 ans pour les hommes<sup>6</sup>.

### **2.2.2. Sur le plan économique**

*L'économie de Djibouti est fortement dominée par le secteur tertiaire (75% du PIB), porté par les activités de transport et de logistique, les activités bancaires et de télécommunications et dont l'essentiel est localisé à Djibouti ville.*

*Le secteur secondaire est peu développé (22% du PIB) vu l'étroitesse du marché, les coûts élevés des facteurs de production (salaires plus élevés qu'ailleurs, matériaux importés en totalité, électricité chère) et l'absence de ressources naturelles pour soutenir une activité de transformation.*

*Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) ne représente qu'une part infime de l'économie du pays (3% du PIB) : son développement est entravé par des calamités naturelles et des conditions climatiques défavorables. Pour ces raisons, le pays reste dépendant des importations avec une balance commerciale structurellement déficitaire.*

*Le taux de croissance de l'économie a connu une évolution positive depuis ces dernières années, passant progressivement de 6% en 2018 à 7% en 2019et cette dynamique devrait se maintenir dans les années à venir, avec une perspective de 7,5% en 2020<sup>7</sup>.*

*Malgré ces évolutions positives, le pays reste confronté à des défis majeurs que constituent le niveau élevé de pauvreté et de chômage. En effet, les résultats de la quatrième enquête Djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux (EDAM4-IS) réalisées par la DISED en 2017 révèlent que 21,1% de la population vit dans la pauvreté extrême (avec un revenu annuel inférieur à 111783 FD par personne) contre 35,8% dans la pauvreté relative avec un seuil de 151391 FD par adulte et par an.*

*Quant à la répartition de la population pauvre extrême par milieu, elle a été de 55% en zone rurale et de 45% en zone urbaine. Le phénomène de la pauvreté extrême est surtout un phénomène rural.*

*Le taux de chômage des adultes est estimé en 2017 à 47% au niveau national mais était plus élevé pour les femmes (63%) que pour les hommes (38%) avec des variations importantes entre les régions du pays selon la DISED<sup>8</sup>: Ali-Sabieh (37%) ; Dikhil (38%) ; Djibouti-ville (48%) ; Arta (49%) ; Obock (53%) et Tadjourah (56%)*

---

<sup>6</sup>Annuaire statistique 2018-DISED

<sup>7</sup>Banque Mondiale: Rapport de suivi de la situation économique de Djibouti (octobre 2019)

<sup>8</sup>EDAM4-IS

*La nouvelle Vision 2035 adoptée par le gouvernement de Djibouti (GD) envisage la stratégie du pays pour améliorer les conditions de vie des Djiboutiens au cours des deux prochaines décennies. Ce cadre de référence a été décliné en un premier Plan d'actions quinquennal intitulé « Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi ou SCAPE » pour la période 2015-2019.*

*Et en appui à ce cadre, il y a lieu de citer un document de référence constituant un aspect fondamental de la présente stratégie qui n'est autre que le « PNG » ou Politique Nationale Genre (2011-2021) préfacée par le Président de la République, son Excellence Monsieur Ismaël Omar Guelleh en ces termes :*

*« C'est pourquoi mon gouvernement a décidé de se doter d'un document de Politique Nationale Genre (PNG) qui aura pour objet d'œuvrer à l'instauration de l'équité et de l'égalité de genre conformément aux engagements régionaux et internationaux traitant des droits économiques, sociaux et culturels des femmes, que la République de Djibouti a ratifiés. Cette option témoigne, sans aucun doute, de notre ferme volonté d'instaurer à Djibouti un développement humain durable parce qu'équitable. En lisant le contenu de la PNG, je constate avec satisfaction la détermination des femmes, agents de changement et porteuses d'espoir, à assumer avec lucidité leur part de responsabilité dans l'atteinte des objectifs de développement que Djibouti s'est fixés. »*

*Ce cadre et cette stratégie ont pour objectif principal de faire face à la pauvreté et au chômage, et à long terme, de faire de Djibouti une plateforme d'échanges et de services dans la région pour passer au statut de « Pays émergent » à l'horizon de 2035.*

### **3. Situation de l'alphabétisation à Djibouti**

#### **3.1. Cadres réglementaires et juridiques**

Le gouvernement de Djibouti a affirmé sa volonté de lutter contre l'analphabétisme dans la loi d'orientation<sup>9</sup>du Système Educatif élaborée après les états généraux de l'Education Nationale de décembre 1999 et qui institue l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans.

**Loi n°96/AN/00/4èmeL portant Orientation du Système Educatif  
(Extrait)**

**Titre VII : DES STRUCTURES COMPLEMENTAIRES DE L'EDUCATION FORMELLE**

**Chapitre 1 :DE L'EDUCATION NON FORMELLE**

- **Article 78 :** L'Education non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé.
- **Article 79 :** L'Education non formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire et qui peut être :
  - ✓ Un Centre d'Alphabétisation relevant de l'initiative publique ou privée ;
  - ✓ Un Centre de Formation Professionnelle œuvrant au profit du monde rural ou des groupes vulnérables ;
  - ✓ Toute structure d'éducation ou de formation spécialisée ;
  - ✓ Une Ecole Confessionnelle ;

Les contenus des enseignements dispensés sont déterminés par les promoteurs sous le contrôle technique des autorités en charge de l'Education Nationale. Ils doivent répondre aux finalités de l'enseignement fondamental.

- **Article 80 :** L'alphabétisation et l'éducation des adultes sont dispensées dans les centres d'éducation non formelle créés et/ou contrôlés par les autorités publiques en charge de l'éducation formelle ou par des initiatives privées.
- **Article 81 :** Les modalités d'ouverture et de contrôle de l'éducation non formelle sont définis par arrêté.
- **Article 82 :** Les sortants des structures d'éducation non formelle peuvent accéder à une formation formelle de niveau supérieur selon les modalités fixées par Arrêté.

---

<sup>9</sup>La Loi n°96/AN/00/4èmeL du 10 aout 2000 portant Orientation du Système Educatif Djiboutien

### **3.2. Missions de l'alphabétisation des adultes**

*Les missions de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) ont été ainsi définies<sup>10</sup> pour:*

- Réduire l'analphabétisme des adultes et des jeunes non scolarisés ou déscolarisés en leur dispensant, dans un cadre fonctionnel, des connaissances qui favorisent leur insertion dans la vie active et leur réinsertion dans les structures formelles de formation professionnelle grâce à des passerelles à définir,
- Renforcer la participation de la femme au développement économique et social du pays.
- Développer les connaissances de base de la population en matière de santé/hygiène/nutrition ainsi que de planification et de bien-être familial ».
- Accroître les capacités de la population à lutter contre la pauvreté.

*Dans cette perspective, l'utilisation des langues nationales dans l'alphabétisation sera fortement soutenue.*

### **3.3. Rappel historique**

*Depuis l'accession de Djibouti à l'indépendance, de nombreux programmes d'alphabétisation ont été entrepris et souvent mis en œuvre par des institutions publiques telles que le Ministère de l'Education Nationale(MEN) ou le Ministère chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-être Familial et des Affaires Sociales (MPFBAS) et surtout par des ONG agréées comme l'UNFD qui a été la première à s'intéresser à la lutte contre l'analphabétisme ou encore par des associations privées reconnues ou non par l'Etat.*

- **Pour la période 1978-1990 :**

*- Taux d'alphabétisation (1978)<sup>11</sup> : Hommes=20,7% ; Femmes=0,5% ; National=11,8%*

*Les premières campagnes d'alphabétisation ont été amorcées autour des années 80 à Djibouti par l'Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD) créée juste après l'indépendance en 1977 et dont la mission première est de lutter contre l'analphabétisme féminin.*

*Ces différentes campagnes, menées par l'UNFD en français, auraient touché un effectif total de 7500 personnes<sup>12</sup> dont une grande majorité des filles et des femmes analphabètes selon la définition de l'UNESCO de 1958<sup>13</sup>.*

---

<sup>10</sup>Schéma directeur de l'éducation 2000-2009

<sup>11</sup>Rapport- ALESCO - 1978

<sup>12</sup>Stratégie Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle – MPF – Juin 2010

<sup>13</sup>Est analphabète « toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne ».

- **Pour la période 1991-1999 :**

- Taux d'alphabétisation (1991)<sup>14</sup>: Hommes=51,2% ; Femmes=27,7% ; National=39,5%.

Depuis les années 1990, six campagnes d'alphabétisation<sup>15</sup>, d'une durée moyenne de six mois, ont été réalisées par le Ministère de l'Education Nationale (MENFOP) et des ONG agréées comme l'UNFD avec l'appui financier de différents partenaires au développement (UNICEF, la BAD et la Banque Mondiale etc.).

Cependant, ces différentes campagnes d'alphabétisation ont été menées de façon discontinue entre 1991 et l'an 2000 avec une interruption en 1994 et 1997. Les cours d'alphabétisation sont dispensés généralement en français et en arabe et dans une proportion moindre, dans les langues nationales. Ils se font dans des locaux d'emprunt (les écoles primaires, les foyers sociaux) et parfois au siège des associations.<sup>16</sup>

- **Pour la période 2000-2009 :**

- Taux d'alphabétisation (2002)<sup>17</sup>: Hommes= 65,1% Femmes= 43,7% National= 53,8%.

Entre 2000 et 2009, des campagnes plus importantes et de plus grande ampleur conduite par le MPFBFAS avec le financement de la BID et de l'ADDS ont permis d'alphabétiser 19 500 femmes<sup>18</sup>.

D'autres campagnes similaires ont été également réalisées par l'UNFD avec l'appui de l'ADDS et ont touché 19713 femmes et filles analphabètes<sup>19</sup>.

Le projet « AIDE Djibouti » sur financement de l'USAID avait démarré quelques activités d'alphabétisation. Son but était d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de sa réforme du système éducatif, en particulier en développant de nouvelles opportunités éducatives pour les femmes et les filles et en soutenant une amélioration de la qualité des actions conduites en AENF qui leur sont destinées<sup>20</sup>.

En outre, une multitude de petites actions sont conduites par des ONG, des associations et des opérateurs privés de tous ordres, tant en ville qu'à l'intérieur du pays. Elles répondent à une demande croissante en ce domaine et s'adressent à des publics très divers – hommes et femmes analphabètes de tout âge, adolescents et enfants non scolarisés ou déscolarisés des deux sexes – utilisant pour ce faire des programmes, méthodes et matériels d'enseignement de qualité fort variable.

---

<sup>14</sup>Schéma directeur de l'éducation 2000 -2009

<sup>15</sup>Étude sur l'état des lieux de l'alphabétisation en République de Djibouti – MPF - 2009

<sup>16</sup>Schéma directeur de l'éducation 2000 -2009

<sup>17</sup>Enquêtes EDSF/PAPFAM et EDAM-IS-IS2 sur la pauvreté

<sup>18</sup>Effectifs des alphabétisés de 1999 à 2006

<sup>19</sup>Étude sur l'état des lieux de l'alphabétisation en République de Djibouti – MPF - 2009

<sup>20</sup>SNAENF – MPF – Juin 2010

- **Pour la période 2010-2015 :**

- Taux d'alphabétisation (2012)<sup>21</sup>: Hommes= 60,1% Femmes= 39,5% National= 49,5%.

*Pour remédier à ces insuffisances et donner un souffle plus important aux programmes d'alphabétisation, la République de Djibouti confrontée à un taux d'analphabétisme préoccupant (52,6%) accède en 2010 à l'espace LIFE, le mécanisme d'assistance de l'UNESCO qui consiste à soutenir 35 pays les moins alphabétisés.*

*Dans cette optique, le MPFBFAS a mis en place une nouvelle stratégie Nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (SNAEF - juin 2010) partant essentiellement des axes d'intervention définis dans le cadre de la Loi n°96/AN/00/4èmeL portant Orientation du Système Educatif Djiboutien pour développer les activités d'alphabétisation et améliorer son taux d'alphabétisation de 50% d'ici 2015.*

*Par ailleurs une campagne d'alphabétisation menée en 2013 par l'UNFD sur une initiative de l'antenne locale du HCR et destinée aux réfugiés urbains a visé quelque 150 personnes dont 100 femmes et 50 hommes pour une durée de six mois. Son objectif était de lutter contre la pauvreté mais aussi à assurer l'autonomisation des réfugiés, afin de les prémunir contre les comportements à risques comme les consommations de drogues et d'alcool, les différents types de violences basées sur le genre ou encore les fléaux de la prostitution. Pour la réussite de ce programme, un manuel didactique d'alphabétisation fonctionnelle a été conçu et élaboré à partir de situations inspirées de la réalité et surtout des conjonctures auxquelles les réfugiés peuvent être confrontés.*

---

<sup>21</sup> Source: EDAM3-IS/2012

- **Pour la période 2016-2019 :**

- Taux d'alphabétisation (2015)<sup>22</sup>: Hommes= 66,6% Femmes= 52,9% National= 59,7%.

*Au mois de mai 2017, Le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF) a initié une enquête préalable concernant le « programme télévisé en langues locales » auprès des associations des femmes qui œuvrent pour le développement de la Femme Djiboutienne. L'objectif principal de cette enquête était de sonder l'opinion des bénéficiaires sur le « programme d'alphabétisation télévisé en langues nationales ».*

*Une campagne d'alphabétisation en langues nationales (somali & Afar) est menée en 2017-2018 par le MFF à Djibouti-ville (9 sites à la commune de Boulaos et 9 à Balbala) et dans les cinq régions de l'intérieur. Un rapport bilan<sup>23</sup> effectué par le Ministère au mois de janvier 2018 fait état de 3471 femmes et filles alphabétisées en langues nationales, soit 2129 femmes en Somali et 1342 femmes en Afar. Des émissions en langues nationales (somali & Afar) conçues avec l'appui du CRIPEN et en relation avec le programme cité plus haut, sont également diffusées sur les ondes de la RTD.*

*Un programme d'alphabétisation en langue française appuyée par les langues nationales (Somali, Afar) et destiné aux jeunes filles et femmes, a débuté en novembre 2018 à Djibouti-ville et dans les 5 régions de l'intérieur. Ce programme, composé de 2 sessions de 6 mois, cible 7000 apprenantes pour leur donner les savoirs fondamentaux en lecture, écriture, calcul et culture générale. Un manuel d'alphabétisation fonctionnelle de l'UNFD tenant lieu de guide du formateur et de support "apprenant" est revu et réédité par le MENFOP à cet effet. Cette campagne d'alphabétisation est dirigée par l'UNFD avec l'appui technique et financier du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) et du Ministère des affaires Sociales et des Solidarités (MASS).*

*Ces différentes campagnes ont permis de toucher des dizaines de milliers de personnes.*

---

<sup>22</sup>Étude de l'évolution de la situation de la femme à Djibouti de 2000 à 2015

<sup>23</sup>Rapport sur le programme d'alphabétisation en langues nationales – MFF – Janvier 2018

### **3.4. Obstacles majeurs**

*Malgré les énormes efforts consentis dans la lutte contre l'analphabétisme depuis l'indépendance, il est regrettable de faire le constat que les résultats demeurent encore en deçà des buts escomptés. Les obstacles majeurs qui constituent un frein à la réduction tant souhaitée du taux d'analphabètes chez nos concitoyens sont :*

- *Le manque de fonds propres pour l'alphabétisation*

*Le diagnostic du système d'alphabétisation a permis de dégager que la discontinuité et le caractère souvent éphémère des différentes campagnes menées jusqu'à présent sont dues essentiellement au manque d'autonomie financière du secteur. Ce qui impacte négativement le rendement des actions comme cela a été le cas en 1994 et 1997.*

*En effet, garantir la pérennité des programmes de l'alphabétisation des adultes nécessite la création d'un fond national de soutien et la mobilisation des nouveaux financements internes et externes démultiplieurs d'un effort accru de l'Etat sur ses ressources propres.*

- *Le manque de centres spécifiques à l'alphabétisation*

*Jusqu'à ce jour, les cours d'alphabétisation des adultes sont dispensés dans des locaux d'emprunt (les écoles primaires, les foyers sociaux) et parfois au siège des ONG ou des associations privées.*

*En outre, les salles de classe du MENFOP utilisées pour la formation ne sont disponibles que de nuit, ce qui ne correspond pas toujours aux disponibilités des apprenants et fait que la fréquentation des femmes au cours manque de régularité. A cela s'ajoute la non adaptation de ces salles de classe et en particulier du mobilier (pour enfants) utilisé pour un public adulte.*

- *L'absence d'une institution centrale en charge de l'alphabétisation*

*Un des principaux obstacles à l'amélioration des programmes d'éducation des adultes est la dispersion des actions spécifiques et du personnel responsable de la formation et de l'alphabétisation dans plusieurs ministères, ONG et Associations, conduisant souvent à un manque de cohésion dans la gestion des opérations ainsi qu'à un affaiblissement de leur impact sur le programme national*

- *L'absence de finalités claires de l'éducation des adultes*

*Si l'éducation des adultes a fait l'objet d'une attention toute particulière depuis une quarantaine d'années, il semblerait qu'aucune finalité lui donnant sens et buts ultimes n'ait été encore définie. Le manque d'un curriculum adapté, flexible et graduel constitue donc aussi un obstacle à éluder.*

- *L'absence de motivation chez les apprenants et la déperdition des effectifs*

*Le lien de cause à effet entre ces deux phénomènes semble évident. Et il n'est de doute pour personne qu'un adulte ne s'engage dans un processus d'apprentissage*

que si les spécificités qui le caractérisent sont respectées : le besoin d'autodétermination, le besoin de savoir, le besoin d'apprendre pour agir, une motivation interne visant à renforcer l'estime de soi ou encore améliorer sa qualité de vie, etc.<sup>24</sup>

- Le manque de professionnalisme des alphabétiseurs

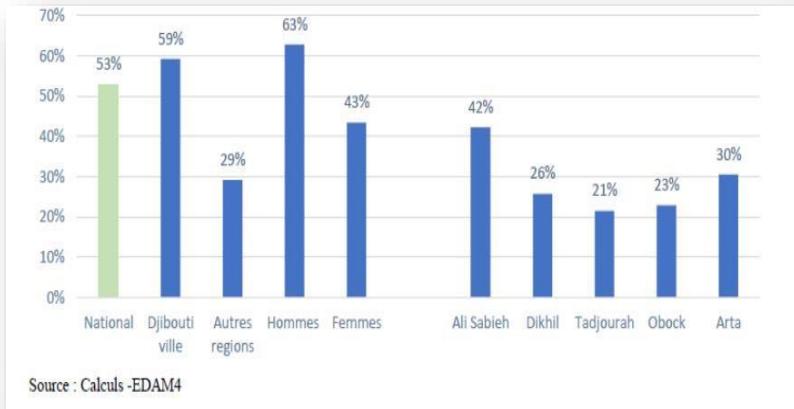
*Le recrutement sans cesse renouvelé des alphabétiseurs au début de chaque lancement de programme sur la seule base de connaissances académiques a pour effet de reprendre sans arrêt des formations trop courtes, sur le tas et souvent inefficaces. Cela constitue également un obstacle récurrent à la mise en œuvre des programmes d'éducation des adultes qui souffrent déjà de plusieurs autres problèmes.*

### **3.5. Besoins en alphabétisation**

Le taux d'analphabétisme à Djibouti se situe autour de 47% de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle nationale<sup>25</sup> selon les résultats de la quatrième enquête Djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux réalisés en 2017 par la Direction de la Statistique et des Études Démographiques (DISED). Ce taux a été évalué à 51% en 2002 (EDAM2-IS) et à 49,9% en 2012 (EDAM3-IS).

Par ailleurs, la proportion d'analphabètes connaît des disparités importantes en termes de tranches d'âge, du genre, du milieu de résidence et d'activités professionnelles (Cf. graphique ci-dessous).

En effet, selon la même enquête, le taux d'analphabétisme au sein de la population féminine atteint près de 57 % en moyenne contre 37% chez les hommes mais il est plus élevé dans les régions (71%) qu'à Djibouti ville (41%). Ces taux étaient de 99.5% et 79.3 % en 1978<sup>26</sup>



S'agissant de la population adulte active (population de 15 ans ou plus ayant un emploi ou au chômage), environ 85% de la population pauvre extrême est composée d'individus sans niveau scolaire, 11% ont une éducation de niveau primaire ou plus et 2% ont le niveau secondaire. Chez la population non-pauvre, les pourcentages correspondants sont respectivement de 55%, 23% et 18%.

<sup>24</sup>Sylvie Chiousse, 2007, *Pédagogie et apprentissage des adultes. An 2001. Etat des lieux et recommandations, Rapport final OECD.*

<sup>25</sup>EDAM4-IS réalisée par la DISED en 2017

<sup>26</sup>Source : Rapport- ALESCO – 1978

### **3.6. Enjeux et défis**

Considérant par principe que toute velléité de développement sociopolitique, économique et culturelle demeure largement tributaire du développement humain, la République de Djibouti n'a cessé depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale de chercher les voies et moyens d'enrayer le phénomène de l'analphabétisme. Les principaux enjeux consistent à :

- Améliorer l'équité et l'accès à l'alphabétisation
- Renforcer la qualité de l'offre de l'alphabétisation
- Renforcer les capacités de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation
- Renforcer le partenariat d'une part, entre le MFF et les bailleurs de fonds, et d'autre part, entre le MFF et les différents partenaires nationaux.

Sachant qu'il existe une corrélation directe entre alphabétisation et le développement économique, force est de mettre le poids sur l'extension et la pérennisation de l'alphabétisation. Les défis à relever sont de plus en plus nombreux et complexes compte-tenu de l'évolution de la situation de l'alphabétisation à Djibouti. La lutte contre l'analphabétisme se doit d'être poursuivi sur le triple plan : (i) éthique et social, (ii) organisationnel et (iii) andragogique.

### **3.7. Atouts et opportunités**

*Les atouts et opportunités résident dans i) la volonté politique du gouvernement ; ii) l'engagement de la communauté internationale ; iii) l'engouement de la population pour l'alphabétisation et iv) la dynamique au niveau des organisations publiques et privées.*

#### **3.7.1. Volonté politique manifeste**

○ *En septembre 1991, Il est institué auprès du Ministre de l'Éducation Nationale un Comité intersectoriel dont le rôle est de :*<sup>27</sup>

- ✓ *Mobiliser les ressources et l'appui nécessaires pour la mise en œuvre des Recommandations de la Conférence Éducation pour Tous de Jomtien notamment dans le domaine de l'alphabétisation des adultes.*
- ✓ *Coordonner les activités d'éducation de base qui visent à réduire le taux d'analphabétisme en organisant un système de partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale responsable du programme d'alphabétisation, les autres départements ministériels concernés, ainsi que les organisations internationales qui œuvrent pour la promotion de l'éducation de base.*
- ✓ *Faciliter par la mobilisation et la sensibilisation, l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation de base en réduisant les facteurs économiques et socio-culturels qui font obstacle à leur instruction.*

---

<sup>27</sup> Arrêté n°91-896/PR/MEN du 1er septembre 1991 portant institution d'un comité intersectoriel pour le programme d'alphabétisation.

*La création de ce Comité intersectoriel traduit une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat, volonté qui a pour but d'éradiquer ce fléau*

○ En juillet 1998, il est créé auprès de la Présidence de la République, une Direction dénommée "Direction de la Femme et de la Famille".<sup>28</sup>

○ En mai 1999, il est créé, dans le but de protéger et renforcer les droits des femmes, un Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-Être Familial et des Affaires Sociales (MPFBFAS)<sup>29</sup>.

○ En décembre 1999, au sein du MPFBFAS, le service des Affaires économiques chargé de suivre les programmes d'alphabétisation, évaluer en collaboration avec le MEN et les ONG et Associations, les capacités humaines et matérielles disponibles et/ou à rechercher dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme.<sup>30</sup>

○ Au mois d'avril 2001, est créé au sein du MPFBFAS, un Bureau d'Exécution des projets d'Alphabétisation des Femmes (B.E.P.A.F), chargé de gérer techniquement et financièrement les projets d'Alphabétisation des Femmes, conformément au Plan d'Action 2001-2005 de l'Éducation<sup>31</sup>.

○ En 2008, le Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Promotion de la Femme, du Bien-Être Familial et des Affaires Sociales devient un Ministère de pleine compétence et prend le nom du Ministère de la Promotion de la Femme, du Bien-Être Familial et des Affaires Sociales (MPFBFAS).<sup>32</sup>

○ Au mois de février 2009 le service économique et socioprofessionnelle des femmes, chargé du partenariat avec les ONG du MPFBFAS est chargé entre autres de l'alphabétisation de la femme.<sup>33</sup>

○ En mai 2016 le MPFBFAS devient le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF). Il est chargé de « développer et mettre en œuvre en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle des programmes dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, la formation professionnelle et de la petite enfance ». Au sein du MFF, le service de l'Alphabétisation de la Direction de la Promotion du Genre est chargé de mettre en œuvre les programmes/projets d'alphabétisation des femmes.<sup>34</sup>

---

<sup>28</sup> Loi n°16/AN/98/4ème L du 15 juillet 1998 portant création et organisation de la Direction Pour la Promotion de la Femme et de la Famille.

<sup>29</sup> Décret n°99-0059/PRE du 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions ;

<sup>30</sup> Loi n°62/AN/99/4ème L du 23 décembre 1999 portant organisation du MPFBFAS

<sup>31</sup> Arrêté n°2001-0241/PRE du 01 avril 2001 portant création et organisation d'un Bureau d'Exécution des Projets d'Alphabétisation des Femmes (B.E.P.A.F).

<sup>32</sup> Le Décret n°2016-148/PRE du 16 juin 2016 fixant leurs attributions

<sup>33</sup> Loi n°34/AN/09/6ème L du 21 février 2009 portant organisation du MPFBFAS

<sup>34</sup> Loi n°171/AN/17/7ème L du 27 avril 2017 portant organisations du Ministère de la Femme et de la Famille (MFF).

### **3.7.2. Engagement de la communauté internationale**

*L'apport de la communauté internationale dans le domaine mérite également d'être cité. En effet, nombre de programmes d'alphabétisation ont été partiellement soutenus par des agences onusiennes, ou des organisations internationales.*

*L'apport de la communauté internationale dans le domaine mérite également d'être cité. En effet cet engagement ne date pas d'hier et la lutte contre l'analphabétisme était inscrite à l'agenda de nombreuses assises et conférences :*

○ *En mars 1990 à Jomtien, Thaïlande<sup>35</sup>, la communauté internationale s'engage à « réduire le taux d'analphabétisme des adultes de moitié de son niveau de 1990 en l'an 2000, en mettant suffisamment l'accent sur l'alphabétisation des femmes pour réduire de façon significative la disparité actuelle entre le taux d'analphabétisme masculin et féminin. »*

○ *En avril 2000 à Dakar, le monde se fixe comme objectif « d'améliorer de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente. »*

○ *UNESCO :*

- *La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) - 2003-2012*
- *Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation (LAMP)-2003*
- *Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) - 2006-2015*
- *Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) - décembre 2009.*

*Cet engagement de la communauté internationale est illustré au plan national par nombre de campagnes d'alphabétisation qui ont été soutenues par des agences onusiennes ou des organisations internationales.*

### **3.7.3. Engouement de la population pour l'alphabétisation**

*Si l'on considère la demande sociale en termes d'alphabétisation, on se rend à l'évidence de l'ampleur que cela prend au regard notamment des centaines de lieux d'apprentissage ouverts dans la capitale et dans les régions.*

*Le traditionnel "cours du soir" garde encore toute sa signification et l'on observe fréquemment des adultes (en particulier des femmes et des filles) remplir les bancs de ces "cours du soir" certes payants mais très fréquentés.*

*Parallèlement à cette "école du soir", où l'on apprend le français, l'arabe (et le coran), les langues nationales et même dans une moindre mesure l'anglais ; il y a lieu de souligner l'existence tout aussi importante de nombreuses "école du jour" aux vocations très diverses mais qui œuvrent toutes pour la lutte contre l'analphabétisme : écoles coraniques, madrassas, écoles privées non agréées.*

---

<sup>35</sup>Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars 1990)

*On peut donc conclure que cette forte demande de la population témoigne de son engouement pour l'apprentissage.*

### **3.7.4. Dynamique au niveau des organisations publiques et privées**

*L'implication des organisations publiques ou privées quant à elles constituent un autre pilier de cet engagement en faveur de la lutte contre le fléau de l'analphabétisme.*

*En effet depuis une quarantaine d'années ces organisations œuvrent sans relâche dans ce combat, qu'elles soient publiques (Ministère de l'éducation, Ministère de la Femme et de la Famille, Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité) ou des organisations non gouvernementales (UNFD ; AL-BIRI charitable ; Mère et Enfant ; Bender-Djedid ; LEC) et des associations privées reconnues ou non par l'Etat.*

*La mise à disposition de leurs expériences (savoirs et compétences professionnelles), de leurs structures (salles de classes, centres d'apprentissages) de leurs moyens techniques et financiers, concourent à un seul et même objectif : rester mobilisé contre l'analphabétisme.*

## **4. Axes stratégiques**

Ce plan stratégique est bâti autour de quatre axes : (i) Accès et équité, (ii) Qualité des enseignements-apprentissages, (iii) Capacités institutionnelles et (iv) Partenariat.

### **4.1. Axe stratégique 1 : Accès et équité**

L'objectif spécifique visé est formulé comme suit :

**Objectif spécifique : Réduire les obstacles et accroître la participation des adultes à l'alphabétisation ;**

Cet objectif spécifique sera atteint à travers les quatre actions ci-dessous énoncées :

#### **4.1.1. Action 1 : Disposer en permanence de locaux suffisants pour accueillir le maximum d'apprenants**

Depuis le début 1977, l'accueil des alphabétisés a été assuré presque totalement par l'éducation nationale. Cela est d'autant plus logique, car il s'agit de l'institution publique disposant de salles dédiées à l'apprentissage. Mais l'augmentation progressive des alphabétisés à l'avenir nécessitera d'ouvrir encore plus de salles dans toutes les villes et villages où existent des structures scolaires

S'agissant des localités ne disposant pas d'établissements scolaires, l'aménagement et/ou la construction de salles d'alphabétisation est nécessaire.

#### **Résultat(s) attendu(s) :**

- En zone urbaine (villes et gros villages) les établissements scolaires sont mis à disposition par le MENFOP
- En zone rurale sans structure scolaire des locaux adaptés sont construits et équipés
- Des locaux appartenant à des ONG ou à des associations sont utilisés
- Les capacités d'accueil sont accrues

#### **4.1.2. Action 2 : Augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes.**

Pour attirer les adultes en fonction de leurs niveaux d'alphabétisation et de besoins, de leur motivation et de leurs circonstances personnelles, il est important de leur offrir diverses possibilités d'apprentissage en milieu de travail, dans les établissements d'enseignement et dans la collectivité (mutuelles communautaires).

### **Résultat(s) attendu(s) :**

- *Les contenus et lieu d'apprentissage sont diversifiés et adaptées aux publics cibles*

#### **4.1.3. Action 3 : Renforcer les programmes de sensibilisation et de mobilisation du public cible (campagnes de publicité, médias, ...)**

*Instaurer une réelle dynamique dans la lutte contre l'analphabétisme passe nécessairement par la mobilisation sociale. Certes des programmes de mobilisation sociale ont déjà eu lieu dans le passé, mais le taux de rétention des apprenants dans les centres après ces programmes n'est guère suffisant.*

*Les adultes ne se mobilisent que si leur engagement suscite un réel intérêt dans leur vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle il faut reconsidérer le contenu des programmes de mobilisation dans le but de rendre explicite l'intérêt sous-jacent pour chaque citoyen concerné, mais aussi le gain collectif lié à une alphabétisation pérenne.*

*Les programmes devront faire émerger des parcours de réussite à la fois sur les plans économiques, sociaux et intellectuels. Ils devront expliciter les conditions d'apprentissage et leur flexibilité. Présenter l'apprenant en tant que responsable de son apprentissage et comme capable de choisir son parcours.*

### **Résultat(s) attendu(s) :**

- *Une campagne de sensibilisation est menée en direction des populations cibles avec l'appui des médias nationaux*
- *L'importance de l'Alphabétisation à l'échelle nationale est mieux perçue*
- *Le taux de participation des apprenants augmente*
- *Le taux de déperdition est réduit*

#### **4.1.4. Action 4 : Renforcer le système d'évaluation et de certification des apprentissages (reconnaissance du certificat d'alphabétisation, cadre national de certification, validation des acquis ...)**

*L'absence de reconnaissance des acquis des apprenants(tes) ou de certification constitue l'un des facteurs essentiels de déperdition des effectifs inscrits. A ce titre, il y a lieu de d'instaurer un système de valorisation des acquis et une certification reconnue par l'Etat.*

### **Résultat(s) attendu(s) :**

- *Les critères de certification sont définis*
- *Le taux d'apprenants certifiés est accru*
- *Les programmes d'alphabétisation sont mieux perçus*

## **4.2. Axe stratégique 2 : Qualité des enseignements-apprentissages**

*L'objectif spécifique de cet axe stratégique est décliné comme suit :*

### ***Objectif spécifique : Assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes***

*Six actions ont été retenues pour contribuer à l'atteinte de cet objectif spécifique.*

#### **4.2.1. Action 1 : Organiser des assises nationales de l'alphabétisation**

*Mettre le cap sur la qualité requière nécessairement qu'une réflexion participative et une large consultation soient organisées pour, au moins deux raisons : (i) adapter l'offre de formation à la demande sociale et (ii) établir une adéquation entre les contenus de formation et les impératifs sociaux-économiques inscrit au plan national de développement.*

*Cette double articulation, justifie qu'une réflexion au niveau national ait lieu dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité des programmes proposés. Au-delà de l'aspect plus enclin à la planification socio-économique ; organiser des assises nationales de l'alphabétisation peut également être l'occasion de faire émerger une compréhension partagée des enjeux de l'éducation des adultes.*

#### **Résultat(s) attendu(s) :**

- *Les assises nationales sont organisées et les actes sont édités et diffusés*
- *Une compréhension commune des enjeux et actions prioritaires de l'éducation des adultes est partagée*
- *L'offre de formation est adaptée à la demande sociale et à la politique nationale de développement*
- *Une stratégie de mise en œuvre des programmes est adoptée.*

#### **4.2.2. Action 2 : Diversifier et adapter les approches, les programmes et les outils selon la spécificité et les besoins des populations cibles ;**

*La diversité des programmes, la souplesse des méthodes d'enseignement et les ressources contextuelles pertinentes et adaptées aux apprenants sont importantes, car elles encouragent les adultes à profiter des occasions de perfectionnement.*

*Nombres de supports didactiques ont été élaborés pour les différentes campagnes d'alphabétisation. Le dernier en date est le manuel de l'apprenant réédité à partir d'un ancien fascicule conçu par l'UNFD en 2009. Ce manuel sert aujourd'hui de support de référence à l'alphabétisation en français.*

*Des manuels en langues nationales ont été également élaborés par le MFF en 2018 et sont encore utilisés dans les localités sans structures scolaires. D'autres*

*supports didactiques audio-visuels sont à l'usage comme les émissions télévisées conçues pour l'alphabétisation en langues nationales.*

*Cependant, tous ces outils didactiques et leurs contenus ne reposent pas sur des programmes établis et partagés. Il y a donc lieu d'élaborer des programmes adaptés aux besoins de la population et conformes aux actes des assises nationales sur l'alphabétisation.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- Des programmes d'alphabétisation spécifiques aux différentes populations-cibles sont conçus et élaborés
- Des supports et outils didactiques adaptés aux programmes de lutte contre l'analphabétisme et aux langues d'enseignement sont conçus.
- L'approche andragogique est privilégiée
- Le cycle d'alphabétisation est réaménagé et déconnecté du rythme scolaire.

**4.2.3. Action 3 : Améliorer le professionnalisme dans la réalisation des programmes par le renforcement des capacités des formateurs & alphabétiseurs.**

*La discontinuité des programmes d'alphabétisation a pour conséquences entre autres le manque de stabilité des personnels enseignants (formateurs & alphabétiseurs) chargés de l'éducation des adultes. Or l'alphabétisation des adultes requiert un corps enseignant stable et bien formé.*

*Assurer la formation initiale et continue s'avère donc une obligation à laquelle l'on ne peut se soustraire. Cela devrait donc nous conduire à constituer un corps professoral formé en andragogie, capable de prendre en charge des adultes et les accompagner dans leur apprentissage. Les formateurs devant encadrer les alphabétiseurs doivent également être pris en charge dans leur fonction de formateurs*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- Un nombre suffisant de formateurs et d'alphabétiseurs maîtrisant les langues d'enseignement est recruté.
- Les alphabétiseurs reçoivent une formation initiale en andragogie
- Formateurs et alphabétiseurs bénéficient de formations continues périodiques.

#### **4.2.4. Action 4 : Assurer le suivi-évaluation et l'encadrement andragogique des alphabétiseurs**

« Enseigner » est un métier qui s'apprend et qui ne s'acquiète que par une formation et un encadrement pédagogique. A fortiori lorsqu'il s'agit d'accueillir des adultes, la posture de l'alphabétiseur en classe doit faire l'objet d'un accompagnement régulier ! C'est un challenge quotidien que d'assurer un encadrement et une formation andragogique de proximité des alphabétiseurs pour améliorer la qualité des apprentissages.

##### **Résultat(s) attendu(s) :**

- Un encadrement andragogique de proximité des alphabétiseurs est assuré
- Un suivi-évaluation régulier des alphabétiseurs est mis en place
- La qualité des apprentissages est améliorée

#### **4.2.5. Action 5 : Développer l'usage des TIC dans les programmes d'alphabétisation pour promouvoir la flexibilité et l'attractivité de l'alphabétisation notamment auprès des jeunes ;**

L'introduction des TIC dans notre vie quotidienne est aujourd'hui une certitude. Du téléphone portable à l'ordinateur en passant par la tablette, les technologies de l'information et de la communication ont profondément transformé notre façon d'appréhender le monde et donc d'apprendre et de communiquer.

Les TIC, sans rentrer en concurrence avec les outils classiques de l'apprentissage stimulent ceux-ci en offrant une multitude de possibilités pour apprendre à lire, écrire et calculer, en particulier aux jeunes.

##### **Résultat(s) attendu(s) :**

- L'introduction des TIC en alphabétisation est acquise.
- Des supports et des contenus numériques adéquats sont préparés
- Les modes d'apprentissage sont diversifiés
- Les programmes d'alphabétisation sont plus attractifs.

#### **4.2.6. Action 6 : Développer les mécanismes de passerelles entre l'alphabétisation et les autres composantes du système éducatif, notamment avec la formation professionnelle ;**

Rendre l'alphabétisation "utile" au développement personnel et professionnel de l'adulte apprenant est une priorité du MFF. L'offre de formation doit contribuer à l'épanouissement de l'adulte en facilitant et en multipliant ses possibilités d'insertion sociale et professionnelle ainsi que sa satisfaction personnelle.

*L'apprenant adulte, après avoir acquis des connaissances de bases solides pourra ainsi poursuivre des formations qualifiantes au sein d'institutions publiques préparant à des métiers conformément à la vision 2035.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- Des mesures incitatives sont intégrées aux programmes d'alphabétisation.
- Des passerelles entre l'alphabétisation et la formation professionnelle sont définies
- L'utilité de l'alphabétisation est mieux comprise.

### **4.3. Axe stratégique 3 : Capacités institutionnelles**

*L'objectif spécifique est formulé comme suit :*

**Objectif spécifique : Assurer les conditions de réussite en renforçant les capacités de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation**

*La réalisation des deux actions ci-dessous permettra d'atteindre cet objectif spécifique.*

**4.3.1. Action 1 : Se doter d'un centre national chargé de la lutte contre l'Analphabétisme**

*L'alphabétisation des adultes étant une obligation sociale de l'Etat, sa gestion a souvent été confiée à un service d'une direction d'un département ministériel (MEN, MPFBAS...).*

*La lutte contre l'Analphabétisme doit être inscrite dans les missions essentielles d'une institution publique rattachée au MMF et dotée d'une autonomie administrative et financière au sens de la Loi n°149/AN/06/5ème L du 08 août 2006.*

*Cette institution aurait pour missions de : (i) mettre en œuvre la stratégie nationale d'alphabétisation (ii) proposer au gouvernement des programmes d'action annuels, (iii) renforcer le partenariat avec les différents intervenants dans le domaine et (iv) coordonner leurs activités en harmonie avec les programmes annuels en vigueur.*

*A cet effet le dispositif législatif et organisationnel sera enrichi par de nouvelles lois : (i) précisant les champs d'intervention et les responsabilités de chaque intervenant et (ii) organisant les processus d'apprentissage, la certification et la validation des acquis.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- *Un centre national d'alphabétisation sous tutelle du MFF est créée et équipée*
- *Des structures de coordination des actions d'alphabétisation sont créées au niveau régional et local et équipées*
- *Le dispositif législatif et organisationnel est enrichi par de nouveaux textes juridiques et règlementaires.*
- *Un dispositif de financement adapté est mis en place et est opérationnel.*
- *Les activités font l'objet d'une planification rigoureuse*
- *Les capacités de pilotage et de suivi de la stratégie sont améliorées*
- *La formation en matière de lutte contre l'analphabétisme est assurée*
- *Le taux d'analphabétisme est réduit pour les publics cibles*
- *Les différents programmes d'alphabétisation sont harmonisés*

#### **4.3.2. Action 2 : Disposer d'outils statistiques, d'une base de données fiable et d'instruments de suivi et d'évaluation sur la situation de l'alphabétisation**

*La production, la conservation et la diffusion des données issues des programmes d'alphabétisation ont généralement été le maillon faible de la lutte contre l'analphabétisme. Il s'agit pourtant d'un travail essentiel de toute forme d'activité entreprise à grande échelle. Disposer alors d'outils statistiques et d'une base de données fiable est garant d'une meilleure visibilité de la gestion, du suivi et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation.*

*Il faudra donc doter l'institution publique en charge de la lutte contre l'analphabétisme des moyens adéquats humains et matériels pour veiller à la cohérence des programmes avec la stratégie nationale d'alphabétisation et la politique sectorielle du MFF.*

#### **Résultat(s) attendu(s) :**

- *Les cadres et agents chargés de la gestion de l'alphabétisation sont recrutés et leurs capacités techniques renforcées*
- *Les moyens matériels sont disponibles*
- *Les informations sont centralisées afin de créer une banque de données*
- *Des données statistiques fiables et des outils d'aide à la décision en matière d'alphabétisation sont disponibles*
- *Le suivi-évaluation et la régulation des programmes d'alphabétisation sont assurés*
- *Les projets d'alphabétisation sont mieux suivis*
- *La stratégie de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation est améliorée*

#### **4.4. Axe stratégique 4 : Partenariat**

*L'objectif spécifique de cet axe stratégique est formulé comme suit :*

**Objectif spécifique : Elargir et consolider le partenariat aux niveaux national et international afin d'élaborer un système d'alphabétisation des adultes efficace.**

*L'atteinte de cet objectif se fera à travers la réalisation des trois actions ci-dessous :*

**4.4.1. Action 1 :** Mettre en place un cadre de coopération entre l'Etat et les différents partenaires techniques et financiers en matière d'alphabétisation.

*Eduquer la population analphabète nécessite la contribution des principaux intervenants dans le domaine et la mobilisation d'un financement à la hauteur des objectifs poursuivis. Les sources de financement pour mettre en œuvre ce plan stratégique peuvent provenir du budget national, de la participation du secteur privé et du partenariat international.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- *Les différentes interventions des partenaires techniques et financiers sont coordonnées*
- *Un financement adéquat des programmes d'alphabétisation est mobilisé et sa pérennité garantie par le budget de l'Etat et la contribution des partenaires techniques et financiers.*

**4.4.2. Action 2 :** Renforcer la collaboration entre les différents ministères impliqués dans la lutte contre l'analphabétisme et les conseils régionaux

*Le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF) travaille en partenariat avec l'ensemble des Ministères et en particulier avec le Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle (MENFOP) et le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités (MASS) mais aussi avec les conseils régionaux dans la lutte contre l'analphabétisme.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- *Un cadre de collaboration en matière d'alphabétisation est défini entre les ministères concernés.*
- *Une convention de partenariat avec les conseils régionaux pour la réalisation d'un plan territorial d'alphabétisation pour chaque région est signée.*

**4.4.3. Action 3 :** Développer dans un cadre contractuel le partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG), les associations privées et les mutuelles communautaires dans leurs activités d'alphabétisation

*Si le rôle dévolu à l'institution publique chargée de la lutte contre l'Analphabétisme est d'orienter, de coordonner et mettre à disposition les moyens nécessaires, l'exécution des programmes d'alphabétisation incombe à la société civile et notamment aux collectivités locales aux organisations non gouvernementales (ONG), aux associations privées et mutuelles communautaires ayant une expertise et une expérience conséquente dans le domaine.*

**Résultat(s) attendu(s) :**

- *Un contrat de partenariat est signé entre l'institution en charge de l'alphabétisation et les ONG, associations et mutuelles communautaires.*
- *Les différents partenaires nationaux en matière d'alphabétisation sont impliqués dans l'élaboration des programmes*
- *Les capacités d'intervention des ONG, associations et mutuelles communautaires partenaires dans la lutte contre l'analphabétisme sont renforcées.*

Tableau illustrant les 8206 personnes ayant quitté le programme avec des connaissances de base sur une cible de 9000.

	<b>Ayant achevé le programme</b>	<b>N'ayant pas achévé mais ayant acquis les connaissances des bases</b>	<b>Ayant abandonnés sans avoir acquis les connaissances des bases</b>	<b>Total</b>
Djibouti-ville	360	1202	875	2437
Balbala	326	1310	822	2458
Arta	110	399	231	740
Dikhil	396	1255	656	2307
Ali-Sabieh	335	998	347	1680
Tadjourah	250	767	524	1541
Obock	161	337	256	754
<b>Total</b>	<b>1938</b>	<b>6268</b>	<b>3711</b>	<b>11917</b>

## **Références bibliographiques**

- *Rapport- ALESCO - 1978*
- *EDAM4-IS réalisée par la DISED en 2017*
- *Rapport Mondial sur le Développement Humain du PNUD, 2019*
- *Annuaire statistique 2018-DISED*
- *Rapport de suivi de la situation économique de Djibouti (octobre 2019)*
- *Schéma directeur de l'éducation 2000-2009*
- *SNAENF – MPF – Juin 2010*
- *Étude sur l'état des lieux de l'alphabétisation en République de Djibouti – MPF - 2009*
- *Enquêtes EDSF/PAPFAM et EDAM-IS-IS2 sur la pauvreté*
- *Étude de l'évolution de la situation de la femme à Djibouti de 2000 à 2015*
- *Rapport sur le programme d'alphabétisation en langues nationales- MFF - Janvier 2018*
- *Sylvie Chiousse, 2007, Pédagogie et apprentissage des adultes. An 2001. Etat des lieux et recommandations, Rapport final OECD.*
- *Arrêté n°2001-0241/PRE du 01 avril 2001 portant création et organisation d'un Bureau d'Exécution des Projets d'Alphabétisation des Femmes (B.E.P.A.F).*
- *Décret n°99-0059/PRE du 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions ;*
- *Le Décret n°2016-148/PRE du 16 juin 2016 fixant leurs attributions*
- *La Loi n°96/AN/00/4èmeL du 10 aout 2000 portant Orientation du Système Educatif Djiboutien*
- *Loi n°62/AN/99/4ème L du 23 décembre 1999 portant organisation du MPFBFAS*
- *Loi n°34/AN/09/6ème L du 21 février 2009 portant organisation du MPFBFAS*
- *Loi n°171/AN/17/7ème L du 27 avril 2017 portant organisations du Ministère de la Femme et de la Famille (MFF).*

# Stratégie Nationale d'Alphabétisation fonctionnelle des adultes

## PLAN d'ACTION 2024-2028

Axe stratégique	Objectif spécifique	Actions	Résultats attendus	Calendrier					Coûts	Partenaires
				2024	2025	2026	2027	2028		
			1.1.1. En zone urbaine (villes et gros villages) les établissements scolaires sont mis à disposition par le MENFOP	X	X	X	X	X		MENFOP MASS UE AFD USAID SNU BM BAD BID FAD NEPAD AGFUND UNESCO
			1.1.2. En zone rurale sans structure scolaire des locaux adaptés sont construits et équipés	X	X	X	X	X		
			1.1.3. Des locaux appartenant à des ONG ou à des associations sont utilisés	X	X	X	X	X		
			1.1.4. Les capacités d'accueil sont accrues	X	X	X	X	X		
			1.2. Action 2 : Augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage							MENFOP MFF
<b>1. Accès et équité</b> <i>Réduire les obstacles et accroître la participation des adultes à l'alphabétisation</i>										

en matière d'alphabétisation offertes aux adultes.	<p><b>1.3. Action 3 :</b> Renforcer les programmes de sensibilisation et de mobilisation du public cible (campagnes de publicité, médias, ...)</p> <p>1.3.1. Une campagne de sensibilisation est menée en direction des populations cibles avec l'appui des médias nationaux</p> <p>1.3.2. L'importance de l'Alphabétisation à l'échelle nationale est mieux perçue</p> <p>1.3.3. Le taux de participation des apprenants augmente</p> <p>1.3.4. Le taux de déperdition est réduit</p>	<p><b>MFF UNFD ONG agréées Autres Associations privées</b></p> <p><b>MENFOP MFF</b></p>

Axe stratégique	Objectif spécifique	Actions	Résultats attendus	Calendrier					Coûts	Partenaires	
				2024	2025	2026	2027	2028			
			<p>2.1.1. Les assises nationales sont organisées et les actes sont édités et diffusés</p> <p>2.1.2. Une compréhension commune des enjeux et actions prioritaires de l'éducation des adultes est partagée</p> <p>2.1.3. L'offre de formation est adaptée à la demande sociale et à la politique nationale de développement</p> <p>2.1.4. Une stratégie de mise en œuvre des programmes est adoptée</p>	X	X	X	X	X	MENFOP MASS UE AFD USAID SNU BM BAD BID FAD NEPAD AGFUND UNESCO		
			<p>2.2. Action 2 : Diversifier et adapter les approches, les programmes et les outils selon la spécificité et les besoins des populations cibles</p>		<p>2.2.1. Des programmes d'alphabétisation spécifiques aux différentes populations-cibles sont conçues et élaborées</p> <p>2.2.2. Des supports et outils didactiques</p>	X	X	X	X	X	MENFOP MFF

**Assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes**

## 2. Qualité des enseignements-apprentissages

adaptés aux programmes de lutte contre l'analphabétisme et aux langues d'enseignement sont conçus.						
2.2.3. L'approche andragogique est privilégiée	X	X	X	X	X	
2.2.4. Le cycle d'alphabétisation est réaménagé et déconnecté du rythme scolaire.		X	X	X	X	
2.3.1. Un nombre suffisant de formateurs et d'alphabétiseurs maîtrisant les langues d'enseignement est recruté.		X	X	X	X	MENFOP MASS UE AFD USAID SNU BM BAD BID FAD NEPAD AGFUND UNESCO
<b>2.3. Action 3 :</b> Améliorer le professionnalisme dans la réalisation des programmes par le renforcement des capacités des formateurs & alphabétiseurs.		X	X	X	X	
2.3.2. Les alphabétiseurs reçoivent une formation initiale en andragogie						
2.3.3. Formateurs et alphabétiseurs bénéficient de formations continues périodiques.		X	X	X	X	
<b>2.4. Action 4 :</b> Assurer le suivi-évaluation et l'encadrement						MENFOP MASS UE

	AFD USAID SNU BM BAD BID FAD NEPAD AGFUND UNESCO					
		X	X	X	X	
		X	X	X	X	
		X	X	X	X	
andragogique des alphabétiseurs	alphabétiseurs est assuré					
	2.4.2. Un suivi-évaluation régulier des alphabétiseurs est mis en place					
	2.4.3. La qualité des apprentissages est améliorée					
	2.5.1. L'introduction des TIC en alphabétisation est acquise.	X	X	X	X	
	2.5.2. Des supports et des contenus numériques adéquats sont préparés	X	X	X	X	
	2.5.3. Les modes d'apprentissage sont diversifiés	X	X	X	X	
	2.5.4. Les programmes d'alphabétisation sont plus attractifs.	X	X	X	X	
	2.6. Action 6 : Développer l'usage des TIC dans les programmes d'alphabétisation pour promouvoir la flexibilité et l'attractivité de l'alphabétisation notamment auprès des jeunes					
	2.6.1. Des mesures incitatives sont intégrées aux programmes d'alphabétisation.	X	X	X	X	
	2.6.2. Des passerelles entre l'alphabétisation et la formation					

<p><i>professionnelle sont définies</i></p> <p><i>2.6.3. L'utilité de l'alphabétisation est mieux comprise.</i></p>		X	X	X	X	X	X

### **3. Capacités institutionnelles**



créer une banque de données	X	X	X	X	X
1.2.4. Des données statistiques fiables et des outils d'aide à la décision en matière d'alphabétisation sont disponibles	X	X	X	X	X
1.2.5. Le suivi-évaluation et la régulation des programmes d'alphabétisation sont assurés	X	X	X	X	X
1.2.6. Les projets d'alphabétisation sont mieux suivis					
1.2.7. La stratégie de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation est améliorée	X	X	X	X	X

Axe stratégique	Objectif spécifique	Actions	Résultats attendus	Calendrier					Coûts	Partenaires
				2024	2025	2026	2027	2028		
			<p>1.3. <b>Action 1 :</b> Mettre en place un cadre de coopération entre l'Etat et les différents partenaires techniques et financiers en matière d'alphabétisation.</p> <p>1.3.1. Les différentes interventions des partenaires techniques et financiers sont coordonnées</p> <p>1.3.2. Un financement adéquat des programmes d'alphabétisation est mobilisé et sa pérennité garantie par le budget de l'Etat et la contribution des partenaires techniques et financiers.</p>	X	X	X	X	X	MENFOP MASS UE AFD USAID SNU BM BAD BID FAD NEPAD AGFUND UNESCO	
										MFF MASS MB MEFIP SED

					MFF	UNFD
					ONG agrées	Autres
					Associations privées	
<b>1.5. Action 3 :</b> Développer dans un cadre contractuel le partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG), les associations privées et les mutuelles communautaires	1.5.1. Un contrat de partenariat est signé entre l'institution en charge de l'alphabétisation et les ONG, associations et mutuelles communautaires	X	X	X	X	X
	1.5.2. Les différents partenaires nationaux en matière d'alphabétisation sont impliqués dans l'élaboration des programmes	X	X	X	X	X
	1.5.3. Les capacités d'intervention des ONG, associations et mutuelles communautaires partenaires dans la lutte contre l'analphabétisme sont renforcées	X	X	X	X	X

## Budget de la stratégie 2024-2028

Axe stratégique	Objectif spécifique	Activités principales	Coûts annuels				Coûts totaux
			2024	2025	2026	2027	
<b>1. Accès et équité</b>	Réduire les obstacles et accroître la participation des adultes à l'alphabétisation	1.1. Disposer en permanence de locaux suffisants pour accueillir le maximum d'apprenants	-	11 000 000	11 000 000	11 000 000	44 000 000
		1.2. Augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes.	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
		1.3. Renforcer les programmes de sensibilisation et de mobilisation du public cible (campagnes de publicité, médias, ...)	10 000 000	13 000 000	5 000 000	8 000 000	15 000 000
		1.4. Renforcer le système d'évaluation et de certification des apprentissages (reconnnaissance du certificat d'alphabétisation, cadre national de certification, validation des acquis...)	2 200 000	200 000	200 000	200 000	3 000 000
	<b>COUT AXE 1</b>			12 700 000	24 700 000	16 700 000	19 700 000
	Assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes	2.1. Organiser des assises nationales de l'alphabétisation	18 000 000	7 500 000	-	-	25 500 000
		2.2. Diversifier et adapter les approches, les programmes et les outils selon la spécificité et les besoins des populations cibles	-	24 000 000	4 000 000	4 000 000	36 000 000
		2.3. Améliorer le professionnalisme dans la réalisation des programmes par le renforcement des capacités des formateurs & alphabétiseurs.	126 500 000	110 600 000	121 400 000	133 000 000	637 300 000

2.4. Assurer le suivi-évaluation et l'encadrement andragogique des alphabétiseurs	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
2.5. Développer l'usage des TIC dans les programmes d'alphabétisation pour promouvoir la flexibilité et l'attractivité de l'alphabétisation notamment auprès des jeunes	25 000 000	-	-	6 000 000	-	31 000 000
2.6. Développer les mécanismes de passerelles entre l'alphabétisation et les autres composantes du système éducatif, notamment avec la formation professionnelle ;	20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	60 000 000
<b>COUT AXE 2</b>	<b>191 500 000</b>	<b>154 100 000</b>	<b>137 400 000</b>	<b>155 000 000</b>	<b>161 800 000</b>	<b>799 800 000</b>
<b>Assurer les conditions de réussite en renforçant les capacités de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation des différentes institutions</b>	3.1. Se doter d'un centre national chargé de la lutte contre l'Analphabétisme  3.2. Disposer d'outils statistiques, d'une base de données fiable et d'instruments de suivi et d'évaluation sur la situation de l'alphabétisation	25 000 000  62 000 000	160 000 000  92 500 000	40 000 000  42 500 000	17 500 000  42 500 000	-  225 000 000  257 000 000
<b>COUT AXE 3</b>	<b>Elargir et consolider le partenariat aux niveaux national et international afin d'élaborer un système d'alphabétisation</b>	<b>4.1. Mettre en place un cadre de coopération entre l'Etat et les différents partenaires techniques et financiers en matière d'alphabétisation.</b>  <b>4.2. Renforcer la collaboration entre les différents ministères impliqués dans la lutte contre l'analphabétisme et les conseils régionaux</b>	<b>87 000 000</b>  <b>1 400 000</b>	<b>252 500 000</b>  <b>500 000</b>	<b>82 500 000</b>  <b>10 500 000</b>	<b>17 500 000</b>  <b>500 000</b>  <b>42 500 000</b>  <b>10 500 000</b>  <b>482 000 000</b>  <b>33 400 000</b>  <b>3 400 000</b>

<b>des adultes efficace.</b>	4.3. Développer dans un cadre contractuel le partenariat avec les organisations non gouvernementales (ONG), les associations privées et les mutuelles communautaires dans leurs activités d'alphabétisation	2 900 000	500 000	2 000 000	500 000	2 000 000	7 900 000
<b>COUT AXE 4</b>		15 700 000	1 500 000	13 000 000	1 500 000	13 000 000	44 700 000
<b>COUT TOTAL DE LA STRATEGIE</b>							<b>1 427 000 000</b>
		<b>306 900 000</b>	<b>432 800 000</b>	<b>249 600 000</b>	<b>193 700 000</b>	<b>244 000 000</b>	

# **ANNEXE**

## La participation, les obstacles et la réussite du programme national de l'alphabétisation.

*Le présent rapport a pour objectif d'analyser les obstacles, la réussite et globalement les facteurs explicatifs des deux tendances observées généralement au cours de la mise en œuvre du PNA.*

*Notre objectif est également de proposer les voies et moyens d'identifier les pistes d'amélioration possible pour une alphabétisation de qualité rendant possible l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés, c'est-à-dire les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).*

### Introduction

Le Programme National d'Alphabétisation est à sa 5ème année de fonctionnement et le volet financé par le MFF (Femfi) à sa 4ème année. Le programme national d'alphabétisation est aujourd'hui considéré comme une priorité nationale devant être soutenu à la fois par les pouvoirs publics mais également par les partenaires internationaux dès lors que L'alphabétisme est considéré comme un droit fondamental de l'être humain.

Pour en venir au sujet qui nous préoccupe, le PNA disait-on se caractérise à la fois par un constat globalement positif sans toutefois être à l'abri des difficultés souvent liées à la fréquentation et au taux d'achèvement du cursus d'alphabétisation étalé sur 3 ans. En effet, si les inscriptions sont très satisfaisantes chaque année, il n'en demeure pas moins que la fluctuation des effectifs est tout aussi importante que les inscriptions ! Les disparitions et les réapparitions se suivent et ont pour conséquence une alphabétisation plus ou moins parcellaire et donc préjudiciable à la fois à l'apprenante et au programme ! Toutefois les disparitions définitives des inscrits sont plus nombreuses à l'issue d'une année de fréquentation, ce qui « rassure » un peu, c'est qu'à l'issue d'une année de cours, l'on peut toutefois considérer la personne comme ayant acquis l'essentiel : les connaissances de base du « lire, écrire et compter ».

La capacité d'accueil de nos salles de classes est d'ailleurs plus ou moins approchée à chaque reprise, en début d'année. Entre 20 et 25 inscriptions y sont enregistrées. Mais les derniers chiffres statistiques montrent cependant que le taux de déperdition reste élevé et tourne autour de 50 % par an.

Cette observation nous conduit à nous poser la question des obstacles qui entravent la participation et le taux d'achèvement du cursus d'alphabétisation (3 ans) malgré les efforts engagés.

Après analyse des éléments de réponse recueillis auprès des alphabétisées lors de nos visites dans les centres à Djibouti comme dans les régions, les raisons avancées par ces dernières restent majoritairement autour de la précarité sociale ! Nombreuses sont celles et ceux qui nous expliquent qu'ils ne peuvent garantir une assiduité sans faille en raison notamment des conditions de vie qui sont les leurs ! Il s'agit majoritairement de femmes travaillant dans l'informel et ayant pour la plupart des petits commerces comme vendeuses de galettes, de pains, de khat etc...

Une seconde explication avancée par une grande majorité des apprenantes émerge des entretiens conduits par nos équipes et tourne autour du manque de motivation à l'issue du programme. Autrement dit, « qu'est-ce nous pourrions attendre à la fin de la formation ? » Comprendons, un financement sous forme d'AGR (Activité génératrice de revenus), ou d'offre d'emploi, etc... En soit un espoir débouchant sur une insertion sociale quelconque.

Malgré tous ces faits caractérisant le taux encore élevé de déperditions, il n'en demeure pas moins que le PNA reste aujourd'hui une action sociale fiable dont la pérennisation reste une obligation morale qui interpelle à la fois les pouvoirs publics mais également l'ensemble des partenaires au développement. Les dernières données statistiques montrent d'ailleurs qu'en dépit d'une déperdition récurrente et un taux d'achèvement peu élevé, le PNA tient ses engagements. Le tableau ci-dessous illustre cette situation :

**Effectif de l'année 2019-2020**

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Total</b>
Djibouti-ville	291	105	396
Balbala	372	105	477
Arta	87	60	147
Dihkil	183	100	283
All-Sabieh	101	65	166
Tajourah	112	73	185
Obock	72	44	116
	<b>Total</b>	1770	

**Effectif de l'année 2020-2021**

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Djibouti-ville	313	140	99	552
Balbala	387	170	100	657
Arta	102	42	50	194
Dihkil	325	91	92	508
All-Sabieh	162	62	78	302
Tajourah	192	58	69	319
Obock	92	38	40	170
	<b>Total</b>	2702		

**Effectif de l'année 2021-2022**

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Djibouti-ville	372	150	131	479
Balbala	450	185	162	519
Arta	125	98	40	450
Dihkil	386	160	87	361
All-Sabieh	178	125	62	365
Tajourah	201	115	53	303
Obock	114	115	37	310
			<b>Total</b>	<b>2787</b>

**Effectif de l'année 2022-2023**

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Djibouti-ville	395	150	128	673
Balbala	428	204	172	804
Arta	138	98	91	327
Dihkil	393	160	157	710
All-Sabieh	194	125	117	436
Tajourah	222	115	112	449
Obock	121	115	109	345
			<b>Total</b>	<b>3744</b>

L'atteinte des OMD demande certes des sacrifices mais l'engagement de tous, reste le seul moyen de leur réalisation. Nous pensons qu'il est à la fois nécessaire et quasi obligatoire de pérenniser le PNA en y intégrant les attentes des alphabétisées dans le but de leur assurer un ascenseur social fiable et de leur éviter toute marginalisation susceptible de creuser encore plus la fracture sociale.

En conclusion, le volet « Alpha » du projet FEMFI, devrait, à notre sens, être poursuivi, étant donné que les objectifs assignés sont globalement réalisés.

A ce titre nous demandons le financement du dit « projet » au moins jusqu'à Mai 2024. Il nous appartiendra, à l'issue de cette année scolaire, de chercher un partenaire qui pourrait prendre le relai au niveau du financement.



Ministère de la Femme  
et de la Famille  
Protection - Equité - Autonomie

